

CHOIX DE LA FORMATION : (Si plusieurs choix, numéroter de 1 à 4 au maximum)

OPTIONS	FORMATION	
	A, B, C, D, D', E, F, G	C, F (éducateur en internat) (*)
OPTION A	<input type="checkbox"/>	
OPTION B	<input type="checkbox"/>	
OPTION C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> E.R.E.A BERCK
OPTION D	<input type="checkbox"/>	
OPTION D' autisme	<input type="checkbox"/>	
OPTION E	<input type="checkbox"/>	
OPTION F	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> E.R.E.A. CALAIS OU <input type="checkbox"/> E.R.E.A. LIEVIN
OPTION G	<input type="checkbox"/>	

CENTRES DE FORMATION (*): OPTIONS A, B, C, C Educateur en internat, D' autisme : Institut de SURESNES
 OPTIONS D, E, F Educ. Int., G : ESPÉ de VILLENEUVE D'ASCQ

(*) OPTION C éducateur en internat : Formation assurée en alternance à l'E.R.E.A. de BERCK,

OPTION F éducateur en internat : Formation assurée en alternance à l'E.R.E.A. de CALAIS et LIEVIN.

Toute demande de dérogation pour une ESPÉ autre que VILLENEUVE D'ASCQ ou l'Institut autre que SURESNES doit être motivée avec précision dans un courrier joint au dossier et transmis à l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale, qui en décide.

(voir carte des formations ci-jointe)

NB : Organisation de la formation : 3 semaines avant affectation sur poste en juin 2016 et année scolaire 2016 – 2017

IDENTIFICATION :

NOM et Prénoms :

Nom de famille :

Date de naissance : Lieu : Département :

Situation familiale : Célibataire Marié (e) Pacsé (e)
 Veuf (ve) Divorcé (e) Autre :

Nombre d'enfants :

Adresse personnelle :

N° de tél. : Portable : Mél :

AFFECTATION ACTUELLE :

Lieu d'exercice : Nom et adresse complète de l'École

code postal : Ville :

Poste de rattachement si votre affectation à titre définitif est différente de votre affectation actuelle :

Circonscription :

Quotité de travail :

SITUATION ADMINISTRATIVE :

Grade : Instituteur(trice) Professeur des écoles

Échelon : Dernière note d'inspection : Date :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DU DERNIER RAPPORT D'INSPECTION

Date de titularisation :

ANCIENNETE GENERALE des SERVICES au 1er octobre 2016 :
dont en Enseignement de l'Adaptation et de l'Éducation Spéciale.

DIPLOMES :

Stage de préparation au C.A.E.I. Année scolaire : Option :

C.A.P.S.A.I.S. ou CAPA-SH Date d'obtention :

Date d'obtention du C.A.F.I.M.F, C.A.F.I.P.E.M.F :

ENGAGEMENT, OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS
(à signer par le candidat)

Je m'engage en cas d'acceptation de ma candidature :

- à accepter un poste spécialisé, dans l'option choisie, durant le temps de la formation,
- à suivre l'intégralité des regroupements de la formation,
- à me présenter à l'examen,
- à exercer, pendant 3 années consécutives, des fonctions dans le domaine des enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap, sur un poste correspondant à l'option préparée, dans le département au titre duquel ma candidature a été prononcée, l'année de formation comprise.

A le

Signature du candidat

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Motivation du candidat :

Aptitudes à s'insérer dans une équipe de travail :

Capacités d'adaptation aux fonctions sollicitées (à détailler) :

Capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par les textes :

Conclusion - Appréciation générale sur la candidature :

A..... le

Signature de l'I.E.N.

TRES FAVORABLE

FAVORABLE

DEFAVORABLE

AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DÉPARTEMENTALE

DECISION L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE- DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PAS-DE-CALAIS

- Retenu (e) en liste principale option :
- Retenu (e) en liste complémentaire option :
- Non retenu (e)

A Arras, le

Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie-directeur académique
des services de l'éducation nationale du Pas-de-Calais,

Jean-Yves BESSOL

CARTE DES FORMATIONS AU CAPA-SH PAR OPTION

RENTREE 2016-2017

ETABLISSEMENTS DE FORMATION

NATIONAL : OPTION A.B.C, D autisme + ZONE INTERACADEMIQUE : OPTION D.E.F.G

CENTRES	FORMATION							
	A	B	C	D	D	E	F	G
Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (1) 58/ 60, avenue des Landes 92150 SURESNES	X	X	X X (Ed/Int)		X autisme			
ESPÉ de l'Académie d'AMIENS 51, boulevard de Chateaudun 80044 AMIENS CEDEX 1				X		X	X	X
ESPÉ de l'Académie de LILLE 365 bis, rue Jules Guesde 59658 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX				X		X	X X (Ed/Int)	X
ESPÉ de l'Académie de REIMS 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE				X		X	X	X
ESPÉ de l'Académie de LYON 5, rue Anselme 69004 LYON	X		X					

(1) les options E, F et G ne seront ouvertes à l'Institut de Suresnes que si les capacités d'accueil des ESPÉ de l'île de France sont dépassées.

LISTE DES OPTIONS DU C.A.P.A.-S.H.

OPTIONS	EXEMPLES D'EMPLOIS D'INSTITUTEURS OU PROFESSEURS DES ECOLES EXERCANT DANS LES :
<p>OPTION A Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - écoles, établissements ordinaires scolarisant des déficients auditifs - classes spécialisées DA - section DA (mat) – établissements régionaux et nationaux DA - instituts d'éducation sensorielle - SSEFIS -CLIS- ULIS
<p>OPTION B Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux enfants aveugles ou malvoyants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - écoles, établissements ordinaires scolarisant des déficients visuels - classes spécialisées déficients visuels - section DV (mat) - établissements régionaux et nationaux DV - instituts d'éducation sensorielle - SAAAIS - CLIS- ULIS
<p>OPTION C Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - écoles, établissements ordinaires scolarisant des handicapés moteurs - classes spécialisées et sections HM - établissements régionaux et nationaux HM - Institut éducation motrice - centres de réadaptation fonctionnelle - écoles de plein air - classes en établissement hospitalier ou de cure - maisons d'enfants à caractère sanitaire - SSESD - CLIS- ULIS
<p>OPTION D Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives.</p> <p>OPTION D autisme Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles envahissant du développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - écoles, classes ordinaires accueillant des enfants présentant des troubles importants à dominante cognitive - I.M.P. - I.M.P. - IME - instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (I.T.E.P) (troubles du comportement) - service de pédopsychiatrie (hôpital de jour - CATTP)- - SESSAD.- CLIS - ULIS <p>IME – sections d'IME service de pédopsychiatrie CLIS - ULIS</p>
<p>OPTION E Enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RASED - maisons d'enfance à caractère social - foyers de l'enfance
<p>OPTION F Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S.E.G.P.A. - E.R.E.A. - établissements et services relevant du Ministère de la Justice accueillant des adolescents - établissements pénitentiaires
<p>OPTION G Enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante rééducative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RASED - C.M.P.P.